

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Soutenez la formation de vos apprentis

Opérateur historique de l'Apprentissage à La Réunion, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (CMAR)** a depuis sa création privilégié ce dispositif pour le développement des compétences sur notre territoire : une majorité de chefs d'entreprise artisanale en sont issus et de nombreux salariés se sont insérés durablement grâce à la formation dont ils ont pu bénéficier. Depuis la mise en œuvre de la loi «Avenir Pro » de 2018, de nombreux organismes de formation-CFA ont été créés.

Malgré un contexte économique, social et sanitaire difficile depuis 2018, la CMAR a su maintenir et développer son offre de formation en Apprentissage grâce à :

*Sa proximité avec les entreprises,

*Le professionnalisme de ses équipes pédagogiques,

*Son positionnement sur le secteur des métiers pour continuer à garantir une réponse de qualité aux besoins des 2209 apprentis au 1^{er} janvier 2022, formés à plus de 100 diplômes ou certifications au sein de ses cinq Centres de Formation -Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat, présents sur les quatre bassins d'emploi.

La CMAR a besoin de votre soutien, au travers de la collecte de la taxe d'apprentissage, fraction des 13 %.

En effet, en nous versant votre contribution, vous nous permettez d'être encore plus présents sur le champ de l'Orientation : nous accompagnons, chaque année, de nombreux jeunes indécis en matière de choix professionnel afin qu'ils aillent jusqu'au bout de leur formation et s'insèrent de façon durable.

Par ailleurs, le développement des compétences "Métier" nécessite de maintenir des plateaux techniques à la pointe des évolutions technologiques, afin de faire progresser encore notre taux de réussite aux examens, actuellement globalement de plus de 85%.

La qualité est notre ADN : elle s'illustre par l'obtention de la certification QUALIOPi obtenue en 2021 sur les champs de la Formation Continue, de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et de l'Apprentissage.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien actif afin que notre Chambre de Métiers et de l'Artisanat continue à œuvrer pour le développement des compétences de notre

jeunesse, de nos entreprises, et de notre territoire et je vous en remercie par avance.

Le Président,
Bernard PICARDO

